



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/10/2014

Présents : Faivre Dominique, Garnier Vincent, Jouanin Julien, Mamet Dominique, Maugain Annie, Gachod Pascale

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales :

Absente excusé : Bonnot Jean Claude

Le conseil municipal a désigné M Faivre Dominique , secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR	
1	Approbation de CR du 29 Aout 2014,
2	Présentation de l'état d'assiette 2015 par Mr Patrick NICOLAS
3	Indemnités de Conseil au comptable trésorier
4	Rôle d'affouage 2014
5	Contrat d'assurance groupe statutaire
6	Permis de construire
7	Location verbales terrains communaux
8	Convention de déneigement RD 48 et RD 444
9	Motion de soutien à l'action AMF
10	Demande d'aide financière du Conseil Général
11	Courrier ACCA Chapelle d'huin
12	Travaux église Souillot
13	Travaux réfection mur citerne rue de la cote
14	Parking Souillot Haut la Gouille/ Chapelle
15	Tarif de location des salles communales
16	Question diverses

1 - Approbation de CR du 29 Aout 2014,

Le compte rendu du Conseil Municipal du 29/08/2014 est approuvé à l'unanimité.

2 - Présentation de l'état d'assiette 2015 par Mr Patrick NICOLAS

Parcelle 5 : en jardinage, 300 m3 de grumes bois feuillu, solde en affouage 2015.
Parcelle 26 : en jardinage, en prévente, 500 m3 de résineux, feuillus solde affouage 2015.
Parcelles diverses : accord cadre annuel.
Parcelle 22 : Epicéas, régénération secondaire, 750 m3, en contrat.
Parcelle 10 : Résineux, régénération définitive, 600 m3, en prévente.

Vote à l'unanimité.

3 - Indemnités de Conseil au comptable trésorier

Le conseil municipal décide de verser 150 € d'indemnité de conseil.

Vote à l'unanimité.

4 - Rôle d'affouage 2014

Cette année, 409 stères de bois sont demandés.

5 - Contrat d'assurance groupe statutaire

Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposés par le centre de gestion du Doubs.

Vote à l'unanimité

6 - Permis de construire

Présentation des permis de : Mr David Marion pour la construction d'un garage
Mr et Mme Brenet pour la construction d'une véranda

7 - Location verbales terrains communaux

L'augmentation légale sera appliquée pour l'ensemble des contrats, et le conseil municipal prévoit une renégociation des contrats à l'automne 2015.

Vote à l'unanimité

8 - Convention de déneigement RD 48 et RD 444

La convention de déneigement est acceptée par le conseil municipal. Il est prévu une indemnité financière par le STA.

9 - Motion de soutien à l'action AMF

Le conseil municipal valide la motion de soutien à l'action de l'AMF.

10 - Demande d'aide financière du Conseil Général

Le conseil municipal ne souhaite pas répondre favorablement à la demande du Conseil Général.

11 - Courrier ACCA Chapelle d'huin

Un accord est donné à l'ACCA pour mettre en place des miradors. Une rencontre de la commission terrain sera effectuée pour l'emplacement des miradors. Concernant la demande de terrain, une étude de recherche doit être effectuée car à ce jour aucun terrain n'est disponible.

12 - Travaux église Souillot

Une demande de subvention doit être faite auprès du conseil général avant d'engager des travaux.

13 - Travaux réfection mur citerne rue de la cote

Une demande de subvention doit être faite auprès du conseil général avant d'engager des travaux.

14 - Parking Souillot Haut/ la Gouille/ Chapelle

La municipalité va réaliser des emplacements de parking sur le haut et bas du Souillot vers les arrêts de bus scolaire. A Chapelle d'huin, il est rappelé qu'il existe suffisamment de places matérialisées au centre du village et au dessus de l'église.

15 - Tarif de location des salles communales

Petite salle :

- week-end : 90 € pour les habitants de la commune, 180 € pour les extérieurs
- Demi journée hors week-end : 30 € pour les habitants de la commune, 60 € pour les extérieurs

Grande salle :

- week-end : 260 € pour les habitants de la commune, 350 € pour les extérieurs
- Demi journée hors week-end : 60 € pour les habitants de la commune, 100 € pour les extérieurs

Il est précisé que ces tarifs sont charges comprises, électricité, eau, ordures ménagères et vaisselle.

Tarifs mis en application au 1^{er} janvier 2015 sauf pour les réservations déjà effectuées.

16 – Questions diverses

- **Prochaine réunion du conseil municipal fixée au 7 novembre 2014**

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 0H45